

suite à non présentation à la date de signature d'une vente

Par nanouallier, le 17/04/2008 à 08:23

suite à ma 1ère communication ou j'ai eu vos réponses, je vous remercie.
Voilà la suite.

Hier nous étions comme prévu à l'heure au rendez vous est le responsable de l'agence est venu car je lui avait dit d'être la, la secrétaire m'ayant dit que si l'acheteur ne venait pas avant à l'agence il ne serai pas présent et sur cette belle parole je lui avait envoyé un email... Il est bien venu est figuré vous qu'il m'a demandé si la secrétaire parmi tout les emails que j'avais réclamé de leur échange de correspondance avec cette acheteur Anglais, il y avait celui ou il disait qu'il ne voulait plus acheté, alors je regarde dans mes copies d «email est lui dit que non,

Alors je lui pose la question pourquoi ne pas nous avoir prévenu

Il répond qu'il croyait jusqu'au dernier moment il serait venu...

Le Notaire décide de d'envoyer une autre RC ou il lui écrira que si sous 15jrs il ne donne toujours pas signe de vie les vendeurs reprendrons la mise en vente de leur bien et garderons la somme versé auprès de l'agence le jour de la signature du compromis.

Je dit au Notaire et vous vos frais, il répond je laisse tomber,enfin je ne me rappelle plus exactement ces paroles.

L'agence fait de même il ne veule pas récupérer leur 10000euros de comme.

Je trouve cela bizarre

Je parle de notre argent bien sur , il nous dise que comme l'acheteur à versé les 8000euros (5%)en liquide il me dise que peux être il nous la donnerons ainsi, encore bizarre

Il me dit que l'acheteur était venu avec 10% soit 16000euros et qu'il avait refusé tout cette argent liquide....mais il ne nous avait jamais dit cela avant et il avait dit que l'acheteur ne voulait verser que 5%.

Depuis le début cette agence de la Creuse nous a manipulé....

Le pire comme la signature devait avoir lieu en Décembre, le 26 j'avais téléphoné pour savoir ou on en était est l'agence n'avait pas décroché à mes appels et le dernier j'ai demandé à une ami de la creuse qu'il vérifie s'il l'agence était ouverte et bien à son n° a lui il on répondu....il c'est fait passer pour un acheteur...

Maintenant une question importante, Dans 15jrs ai-je droit de recevoir la ½ de l'argent du dédit(4000euro) en liquide, je vais téléphoner au impôts pour savoir.

L'autre 1/2 allant à mon ex-mari.

Je ne parle pas pour l'instant des dommages et intérêt que peux être je vais demander.

J'en ai mare des agnces qui roule souvent aussi bien les vendeurs que les acheteurs, j'ai vendu ma maison de famille et acheté celle ou je suis hé bien avant j'ai du me sortir des griffes de 3 agences pour 3 maisons que j'avais choisi et au dernier moments j'avais constaté

des ennuis futurs

(terrain voisin tout petit qui m'obligeait à couper mes superbes arbres sentant bon le midi dans l'allier qui m'avait donné un coup de cœur et après renseignement le propriétaire était en difficulté avec son voisin depuis + de 20ans....j'ai laissé tombé le jour du compromis ou le jeune Notaire de l'acheteur à essayé de me rabaisser par des paroles blessantes alors là il a eu tout faut. je suis partie sans signé). Il c'est dit que j'allais signé.

Une autre maison, une autre agence , je fait une proposition de prix par l'agence les vendeurs accepte par écrit et au moment du compromis , la dame âgée change d'idée et l'agence me dit qu'il ne veule pas aller en procès alors je laisse tomber malgré mes droits la dame m'ayant fait de la peine.

L'agence savait la situation avant il n'aurait pas du nous emmener et perdre notre temps.

Quand pensez vous si vous voulait savoir pour la 3ème maison alors là c'est la cerise sur le gâteau....

Par **jeeecy**, le **17/04/2008** à **09:13**

Bonjour

vous dites suite a ma 1ere communication mais c'est votre premier message...

Je pense que vous avez oublié votre premier compte et que vous en avez créé un second mais quel était donc le premier message?

De plus votre message ci dessus est assez mal écrit du coup on ne comprend pas grand chose

pourriez vous reprendre ce message (et si possible corriger les fautes) pour le rendre plus clair, dans l'ordre chronologique, en essayant dans la mesure du possible de retirer toute analyse subjective

L'idée serait de ne conserver que les faits

Ensuite vous pourrez ajouter vos commentaires mais en dessous des faits cela rendra votre message plus clair

Enfin pouvez vous poster ce message ainsi modifié a la suite de votre ancien post?

Merci